

baissait presque pas, parce que c'était dans la petite mer. S'apercevant qu'elle devait bientôt remonter, ils se jetèrent à travers les marsouins pour les darder. Mais ils avaient à peine commencé, qu'il s'éleva tout à coup un vent de nord-est qui, en quelques minutes, devint une tempête furieuse. La mer n'ayant presque pas baissé, comme je viens de le dire, les lames se soulevèrent d'une manière effrayante. Il fallut laisser à cette abondante pêche et, malgré qu'on n'en voulût, il était urgent que chacun pourvût à sa sûreté personnelle, et se hâta de gagner le rivage, avant que l'eau, devenue plus profonde, donnât à la tempête le temps de soulever de plus grosses lames, contre lesquelles les lourds canots dont on se servait alors n'auraient pas été capables de se défendre. Le colonel Dufour, qui gouvernait un des bateaux, voyant passer un marsouin près de lui, lui sépara la tête du corps par un coup de dard, mais on ne put le saisir. Il fallut donc tout laisser là. Et ce ne fut qu'après un travail et des fatigues extraordinaires que les quatre bateaux purent revenir au rivage. Aucun homme n'avait péri, mais pas un seul de cette immense quantité de marsouins ne fut sauvé. D'après l'estimation des hommes qui se trouvaient dans les bateaux, il y avait certainement plusieurs centaines de marsouins dans la pêche.

Malgré ce grand coup manqué, les associés de cette pêche prirent, dans ce même été, au-delà de deux cents marsouins.

Un des pêcheurs de l'île, homme d'une grande respectabilité, aujourd'hui âgé de 88 ans, Bonaventure Mailloux, m'a raconté le fait suivant : j'ai malheureusement oublié l'année où il s'est passé.

Deux gros poissons, armés de dards tranchants, ennemis redoutables des marsouins dont ils tranchent le lard avec cet arme (1), étaient venus auprès de l'île-aux-Coudres et avaient fait une guerre redoutable aux marsouins qui, éperdus et fuyants, s'étaient réunis ensemble comme pour se protéger contre ces féroces poissons, que les habitants de l'île appellent *Miniques*. Ces marsouins s'étaient réfugiés dans la pêche, en nombre extraordinaire.

Bonaventure Mailloux et un autre des associés avaient été voir à leur pêche; c'était dans les grandes marées. La pêche était à sec. Elle était complètement remplie de marsouins, qui, en se roulant, avaient renversé une grande partie des harts. Ils en tuèrent un nombre considérable. D'autres associés, auxquels ils avaient fait des signaux, se mirent en devoir de venir leur aider. Mais le temps qu'ils prirent pour traîner du rivage jusqu'à basse marée, leurs canots de bois, fit que lorsqu'ils arrivèrent à la pêche, la marée avait considérablement monté. Par malheur pour eux, avec la marée montante s'était élevée une vraie tempête de vent de l'est. Bonaventure Mailloux et son associé avaient embrochés, par dix et douze, une partie des marsouins qu'ils avaient tués. Et, pour ne pas se noyer, ils s'étaient hissés sur les harts. Personne ne pensa à essayer d'amener à terre quelques brochettes de ces marsouins; c'eût été s'exposer à être submergé.

Les canots eurent mille et mille peines à gagner le rivage, et tous ces marsouins furent perdus pour les associés. Deux seulement, dont l'un avait le ventre ouvert et l'autre était attaché au pied d'une hart, restèrent dans la pêche. Des brochettes de ces marsouins furent trouvées à la Rivière-Ouelle et ailleurs.

On a beaucoup exagéré la valeur, en argent, que peut donner un marsouin, même dans le temps du printemps où il est très-gras. Suivant les témoignages des pêcheurs de l'île-aux-Coudres, qui doivent le savoir, on évalue les marsouins à *quarante piastres*, les uns dans les autres.

La couleur des marsouins varie avec leur âge. A leur naissance ils sont *bleus*; on les nomme *des bleus*. A leur seconde année, ils ont encore conservé, en partie, cette dernière couleur; on les appelle *des blancheons*. A leur troisième année et plus tard, ils sont complètement *blancs* et ils portent le nom de *blancs*. La longueur d'un marsouin, à sa naissance, est de cinq à six pieds de long. Parvenus à leur grosseur, ils ont de seize à dix-huit pieds et rarement vingt (2).

(1) Les gens de l'île doivent se rappeler d'avoir trouvé au rivage des *grillades* de marsouins à cette époque.

(2) Voici une exception à cette règle fort remarquable. Vers l'année 1851, les associés de la seule pêche qui se tendait à cette époque, au nombre de trente-quatre, avaient acheté des messieurs du Séminaire de Québec, pour la

Tant que les jeunes marsouins ne sont pas assez forts pour suivre leurs mères (qui n'ont ordinairement qu'un seul petit à la fois), et surtout pendant les grands vents, ils se placent sur leur dos. Mais comment peuvent-ils se tenir sur cet épiderme uni comme la glace d'un miroir et glissant comme la côte de la basse-ville de Québec, l'hiver, dans un temps de verglas? Je ne le comprends pas.

Depuis un certain nombre d'années, le marsouin ne fréquente plus les abords de l'île-aux-Coudres comme autrefois, soit par la raison qu'il diminue en nombre, soit, comme le pensent les pêcheurs, par l'effet du bruit que font les bateaux à vapeur qui passent plusieurs fois, chaque semaine, par le chenal entre le nord et l'île que fréquente ce poisson (1).

Dans la seule pêche aux marsouins que l'on tend aujourd'hui, il y a trente-quatre grandes parts, dont quelques-unes sont divisées entre plusieurs. Cette pêche est tendue sur les battures, à la tête de l'île. Chacune de ces parts, partagées ou non, doit fournir *cent vingt harts* ou perches de 15 à 20 pieds de longueur, ce qui oblige à détruire 4,000 jeunes arbres, chaque année, dans les bois de l'île, que la prudence demande de ménager, afin de ne point manquer de bois. Déjà un certain nombre des associés, n'ayant pas assez de bois sur leurs terres pour fournir ces perches, sont obligés d'en aller chercher sur les terres du nord de l'île et de les payer. Ces perches doivent être renouvelées chaque année, par la raison qu'il n'y a pas moyen de les arracher après la saison de la pêche, qui ne dure jamais plus tard que le commencement du mois d'octobre.

On tend cette pêche aux marsouins bien de bonne heure le printemps, et aussitôt qu'il n'y a plus de danger pour le passage des glaces. C'est pendant les grandes marées du mois d'avril, et lorsque les battures sont asséchées, qu'on tend, en se servant de bateaux que l'on attache deux par deux pour transporter les perches. Autrefois, et quelquefois encore aujourd'hui, les tendeurs sont obligés de se jeter dans l'eau froide pour tendre cette pêche.

Un des associés, demeurant sur le *cap*, est chargé de veiller sur la pêche, par le moyen d'une longue-vue. C'est lui qui doit avertir les autres associés quand des marsouins sont entrés dans la pêche.

Les marsouins, tués dans la pêche, sont amenés, à la marée montante, au rivage de l'islette, où est la maison des pêcheurs. On enlève le lard du marsouin avec la peau que l'on sépare elle-même de la graisse, avant de partager ces graisses entre les associés, qui en tirent partie en les faisant fondre chez eux ou dans la maison commune. Les peaux sont vendues et les associés partagent le produit de la vente.

On laisse sur le rivage les carcasses des marsouins, qui sont charnues et renferment beaucoup d'huile. Les tendeurs feraient bien de les couper par parties et de les mettre sur les terres sablonneuses. Ce serait un très-bon engrais.

(La suite au prochain numéro.)

— somme de £110 ou \$440, toutes les battures à la tête de l'île-aux-Coudres. L'année suivante, 1852, ils prirent dans leur pêche *cent vingt-deux* marsouins d'une longueur extraordinaire et telle qu'on n'en avait jamais pris de semblables. Ces marsouins avaient de 20 à 22 pieds de longueur, m'a assuré le sieur Ulric Bouchard, encore vivant. Ces marsouins, extrêmement gros, donnèrent de l'huile en telle abondance, que les associés en firent assez d'argent pour payer le montant de leur achat, et eurent encore beaucoup plus d'huile qu'il ne leur en fallait pour leur provision.

(1) Depuis 1876 jusqu'à cette année, 1878, les habitants de l'île ont recommencé à reprendre du marsouin.

Les temps sont durs, donc nécessité, dans une certaine mesure, de faire des économies, mais pas jusqu'au point de supprimer les étrennes; nous devons, au contraire, tenir à cette bonne vieille coutume; seulement, si nous voulons arriver au bon marché et par suite à l'économie, il ne faut songer acheter que l'utile et laisser de côté ces mille riens qui n'ont pas de valeur réelle. Un bon livre de prières ou de littérature illustré, un album, un chapelet, de belles gravures, boîtes de peinture ou de papeterie, sont de ces choses nécessaires et que vous trouverez à prix réduits chez FABRE et GRAVEL, 219, rue Notre-Dame.

LA BANDE ROUGE

PREMIÈRE PARTIE

XXIV

Le citoyen portier Bourignard ne se doutait guère de l'effet qu'il venait de produire en annonçant la visite d'un militaire.

Le rédacteur en chef, qui avait oublié les scènes de la nuit pour se livrer au plaisir de *blaguer* son grotesque valet de chambre, se trouvait tout à coup rappelé brusquement à la réalité menaçante.

Si M. de Saint-Senier venait lui-même ou lui envoyait ses témoins, c'est qu'il était décidé à suivre cette affaire dont les côtés mystérieux inquiétaient beaucoup Valnoir.

L'amant de Rose s'était flatté un instant du secret espoir d'être débarrassé de l'officier et de Régine par les Prussiens qui avaient attaqué le poste.

Bourignard lui apprenait qu'il fallait en rabattre et compter avec les survivants du combat nocturne.

— Vénérable père... d'Agricola, dit-il avec un sourire qui ressemblait beaucoup à une grimace, pour le moment, je n'ai plus besoin de vos services, et j'ai trois articles à écrire.

— Suffit, monsieur; *sufficit*, citoyen, murmura le plus jacobin des concierges, je me retire pour vaquer aux soins du ménage.

— Si ces aristocrates reviennent, que faudrait-il leur dire?

— Que je ne suis pas rentré, répondit vivement Valnoir. Taupier seul! rien que Taupier! c'est la consigne pour aujourd'hui.

— Avec plaisir, monsieur, avec plaisir, grommela Bourignard en sortant. Le citoyen Taupier est un pur et on ne peut que profiter de sa société.

Le journaliste, resté seul, alluma une pipe, s'étendit sur un divan et se mit à rêver aux obscurités de son aventure.

— Qu'a voulu dire cette bohémienne? pensa-t-il en tirant de sa poche le papier où elle l'accusait d'assassinat.

Il eut beau lire et relire la phrase, assez énigmatique d'ailleurs, il n'y comprit rien du tout.

— Mon complice! murmura-t-il, ce ne peut être que Taupier qu'elle a voulu désigner. Or, il me semble que si j'ai eu le malheur de tuer ce marin, je l'ai tué du moins dans toutes les régions. Son témoin Podensac serait là pour l'attester au besoin.

— Assassin! peste! comme elle y va! Et cet imbécile de lieutenant qui a l'air de croire à de pareilles boudes.

— Bah! ajouta-t-il en posant sa pipe, je suis bien sot de m'inquiéter. Cette fille est tout bonnement folle, et, quant au nouveau duel auquel cet enragé veut me forcer, je le défie bien de trouver des témoins.

Satisfait de ce raisonnement rassurant, Valnoir se leva et se mit à préparer sur un bout de la table, où il venait de déjeuner, ce qu'il lui fallait pour écrire.

Il avait quelque peu négligé depuis vingt-quatre heures la rédaction du *Serpenteau*, et il éprouvait le besoin de passer sa mauvaise humeur et *écreintant*, c'est le terme consacré, ses adversaires politiques.

Mais, ce jour-là, Valnoir n'était pas en veine; après avoir griffonné dix lignes, il s'aperçut que les injures ne venaient pas sous sa plume avec la même abondance, et qu'il ne trouvait plus pour exalmer ces tours ingénieux et ces oppositions de mots qui constituaient le fond de son talent.

L'image de Rose courroucée lui apparaissait à travers les phrases venimeuses qu'il allignait sur le papier, et il finit par abandonner une tirade laborieusement et perfidement ciselée, pour réfléchir à son aise au dîner de la veille et à ses singuliers convives.

Il en était à se demander s'il fallait croire à la mission du sieur Pilevert et aux projets d'Alcindor, le *fusionnisme*, quand apparut tout à coup la personne anguleuse de Taupier.

— Tiens! te voilà, s'écria-t-il, enchanté de la diversion que lui apportait le bossu. Je ne t'attendais pas si tôt.

— Merci! grogna Taupier qui semblait d'assez méchante humeur.

— Allons! ne te fâche pas et dis-moi si nous avons monté hier.

— Non, et nous ne monterons pas tant que le *Serpenteau* ne s'affirmera pas carrément comme organe des idées socialistes...

— Et *fusionnisme*, n'est-ce pas, pendant que nous y sommes. Aurais-tu par hasard pris au sérieux les *boniments* de ce paillasse?

— Mon cher, dit le bossu en s'enfonçant jusqu'au cou dans un fauteuil de canne, tu as du style, tu trousses proprement un article, mais en politique tu n'es qu'un niais.

— Je m'en doutais, dit Valnoir en riant, depuis que j'ai refusé ton roman en cinq parties, les *Amours d'un prolétaire*.

— Tu as eu tort, reprit sèchement Taupier, mais ce n'est pas de feuilleton qu'il s'agit. Si tu veux que le journal marche, il te faut une *ligne*. Or, tu attaques assez proprement les réactionnaires, mais tu n'as pas de *ligne*.

— Alors, tu en as une, toi, demanda ironiquement Valnoir. Je ne m'en serais jamais douté en te voyant.

Cette allusion aux lignes tortueuses de sa per-

sonne ne fut pas du goût de Taupier, qui reprit avec une aigreur marquée:

— Si mes idées ne te conviennent pas, je ne serai pas embarrassé de les développer ailleurs, et je suis venu précisément pour savoir si décidément tu veux marcher avec nous.

— Qui, vous? Les bossus de Paris! interrogea fort impertinément Valnoir.

— Avec nous, fondateurs de la Société de la *Lune avec les dents*, continua Taupier sans relever l'insolence.

Cette fois, le rédacteur en chef ne retint plus un immense éclat de rire, et se renversa sur son divan en battant des mains.

— En attendant, fais-moi le plaisir de m'expliquer ce *logogriphe*, ajouta-t-il en présentant au bossu le papier ramassé sur la table du poste.

Taupier le lut avec beaucoup d'attention, et sa figure n'exprima d'abord que l'étonnement d'un homme auquel on donne à lire un hiéroglyphe indéchiffrable.

— Eh bien! demanda-t-il froidement.

— Eh bien! mon cher, ce griffonnage nous traite tout simplement d'assassins: *cet homme*, dont il est question dans ce billet doux, c'est moi; *son complice*, c'est toi; et l'homme *assassiné*, c'est l'officier du duel de St-Germain.

Cette explication eut le pouvoir de faire pâlir l'imperturbable bossu, qui demanda avec un émoi mal dissimulé:

— D'où te vient ce papier?

— L'histoire serait trop longue à te raconter en détail. Sache seulement que ce gracieux avis a été remis en ma présence à M. de Saint-Senier, lieutenant de la garde mobile et cousin du mort, par une manière de tireuse de cartes, associée de tes amis Pilevert et compagnie.

— Elle aussi! dit entre ses dents Taupier, qui n'avait pu s'empêcher de tressaillir.

— Comment? elle aussi? répéta Valnoir. Est-ce que par hasard ses acolytes s'aviseraient, comme cette coureuse, de m'accuser d'assassinat?

— Peut-être! répondit le bossu après un silence.

— Vraiment! s'écria le journaliste exaspéré, et c'est ainsi que tu prends la chose, toi, que ces gens-là traitent de complice.

— Il paraît, dit froidement Taupier, dont les yeux brillaient de méchanceté.

— Ah! très-bien! à ton aise, mais je te déclare que je ne pousse pas l'indifférence jusqu'à me laisser insulter par des drôles de cette espèce, et si tu m'abandonnes dans cette ignoble affaire, je saurai bien me faire justice tout seul.

— Qui t'a dit que je t'abandonnais?

— Parle alors, sacrebleu.

— Parle toi-même, cria le bossu. Comment veux-tu que je te donne un conseil quand tu ne me dis pas seulement ce qui s'est passé?

— Je t'en ai dit assez; mais, du reste, voici l'affaire en deux mots.

— Hier soir, j'ai rencontré dans la rue cette sorcière en robe rouge que nous avons laissée l'autre jour dans la clairière; j'ai eu la sottise idée de la suivre, elle s'est jetée à la rivière pour m'échapper, et moi j'ai failli me noyer pour la rattrapper...

— Tu feras toujours des bêtises, interrompit le bossu.

— Bref, nous sommes tombés entre les mains de Saint-Senier qui était justement de garde par là. Il a voulu me forcer à me battre, et j'allais être obligé d'en venir là, quand les Prussiens ont attaqué le poste.

— Et tu as pu te sauver?

— Oui, mais la folle avait remis à cet enragé ce joli papier que j'ai rapporté. Elle ne parle pas, mais elle écrit, comme tu vois. Qu'est-ce que tu dis maintenant de la situation?

— Que l'officier et sa sourde-muette sont probablement, à l'heure qu'il est, en route pour la Prusse. Notre reporter nous a dit ce matin que le poste avait été enlevé.

— Ah! bien oui! le Saint-Senier vient de m'envoyer deux témoins.

— Diable! et tu les as reçus?

— Non, je dormais. Mais il ont dit à Bourignard qu'ils reviendraient.

— Il ne faut pas qu'ils te trouvent.

— Ah! ça! ma parole d'honneur, s'écria Valnoir furieux, on dirait que tu crois aux absurdes accusations de cette folle.

— Nous aurions réellement assassiné l'officier de marine, que tu ne me répondrais pas autrement.

— Si on m'accusait d'avoir volé les tours de Notre-Dame, je commencerais par me sauver, dit le bossu d'un ton silencieux.

— Taupier! mon ami, sais-tu bien que tu m'ennuies fortement, dit le rédacteur en chef, qui se mit à marcher à grands pas dans le fumoir.

— Crois-tu que tu m'amuses en m'apprenant que tout est découvert?

Valnoir boudit, et, saisissant le bossu par le collet, il le fit pirouetter pour lui dire bien en face:

— Je sais que tu n'es qu'un lâche, mais moi, je ne suis pas du bois dont on fait les Taupier, et je ne crains personne, entends-tu? Je ne crains personne, parce que, si j'ai tué M. de Saint-Senier, je l'ai tué loyalement.

— En es-tu bien sûr? demanda le bossu avec un sourire venimeux.

XXV

Valnoir recula d'un pas et devint d'une pâleur livide.

— Que veux-tu dire, misérable? balbutia-t-il en tremblant de colère.

— Oh! mon Dieu! bien peu de chose, dit le bossu en haussant les épaules.

— Je veux dire que cette fille t'accuse! a